

LA RECONNAISSANCE AU TRAVAIL : mieux la comprendre pour agir dans l'entreprise



Vous vous interrogez sur les leviers de reconnaissance pour améliorer la *qualité de vie au travail* (QVT) dans votre entreprise ? Cette formation permet de mieux appréhender ce concept en dépassant la simple reconnaissance formelle. Elle vise également à faire le tour d'horizon des moyens adaptés à vos problématiques pour initier votre plan d'action.

OBJECTIFS

- Comprendre le lien entre reconnaissance, QVT et performance
- Repérer les types d'interaction et les formes de reconnaissance
- Interroger les pratiques, les obstacles et les attentes concernant la reconnaissance au travail
- Identifier les « bonnes pratiques » et les conditions de réussite

PUBLIC

Cette formation s'adresse à **tous les acteurs de l'entreprise** volontaires pour échanger sur cette thématique (direction, manager, RH, ...).

Pour déployer une démarche plus efficace et pérenne, il est conseillé de former toute la ligne managériale (possibilité de formation sur site en intra sur demande).

PROGRAMME (1 jour)

PARTIE THEORIQUE

1. Pourquoi se préoccuper de la reconnaissance ?

- Les enjeux actuels dans le monde du travail et l'entreprise
- Quelques données chiffrées

2. Qu'est-ce que la reconnaissance au travail ?

- La définition de la reconnaissance
- Les 4 formes de reconnaissance
- Les 5 niveaux de reconnaissance
- Les effets de la reconnaissance sur les salariés

PARTIE PRATIQUE

3. Quelle reconnaissance dans l'entreprise ?

- L'identification des attentes
- La cartographie des pratiques existantes/à créer

4. Comment engager concrètement la démarche pour développer la reconnaissance ?

- Les obstacles à la reconnaissance
- Les « bonnes pratiques » et les points de vigilance

5. Conclusion : plan d'action

DEROULE DE LA FORMATION

Modalités pratiques



• DATES ET LIEU :

**lundi 18 novembre ou
jeudi 12 décembre 2019
à Rennes**

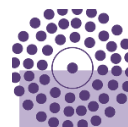
- Groupe de 5 à 10 participants pour faciliter les échanges
- Amplitude : 7 heures sur 1 jour
- TARIF : 400 € NET de taxes (par participant, avec convention et attestation de formation)
Réduction de 20% à partir du 2e inscrit

Exigences qualité



- Intervenant : **consultante psychologue du travail & ergonome**, IPRP, titulaire d'un diplôme universitaire en santé et qualité de vie au travail
- Respect de la **confidentialité** des échanges
- Recours à un **questionnaire d'évaluation** en fin de formation
- Déclaration validée sur **DATADOCK** (critères du Décret Qualité du 30 juin 2015)

Méthode de travail



• MODALITES PEDAGOGIQUES VARIEES :

Quizz, étude de cas à partir de vidéo, autodiagnostic, exposé, temps de réflexion individuel, travail en sous-groupe

- Méthode active et participative
- Implication et **partage d'expérience** des participants

www.declicconseil.fr

« Faciliter le travail et donner du sens »

Centre d'affaires Etic Center, 9 rue des Charmilles 35510 Cesson Sévigné

N° SIRET : 801 764 366 00028 - « Enregistré sous le n° 53 35 09508 35. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat »

contact@declicconseil.fr

02.90.22.84.22